EDITION SPECIALE

HEBDOMADAIRE

le journal

15 DH-2 euros - n°219

Du 30 juillet au 3 septembre 2005

www.lejournal-hebdo.com

1905-2005 UN SIECLE MAROCAIN

Dépôt légal 2001/0012 - ISNN 1114-3576

Directeur de la publication : Aboubakr Jamai

A NOS LECTEURS

Histoire

A l'heure où une nation se pose des questions sur son devenir, il est important qu'elle se rappelle de son passé. Si ce n'est pour y puiser des idées, en tous les cas pour y trouver l'énergie nécessaire pour relever les grands défis. Lorsque la rédaction a pris pour thème du dernier numéro de la saison, le siècle marocain, nous ne nous attendions pas à subir le choc que nous avons reçu en nous plongeant dans le travail. Anesthésié par un discours misanthrope sur l'incapacité des Marocains à enfanter leur avenir, nous avions oublié combien notre passé proche était riche d'événements, de luttes, de débats. La confection de ce numéro nous a notamment plongés dans la période coloniale. Une phase de l'histoire du pays particulièrement importante. Pour rendre une image aussi honnête que possible de ce passé si lourd de présent, nous avons requis la garantie scientifique d'historiens reconnus. Malgré tous nos efforts, nous n'offrons en fin de compte qu'une lecture parmi d'autres. Certains ne seront pas en accord avec le choix des dates et événements-clés, d'autres en contesteront l'interprétation. Nous espérons que les faits seront justes et l'interprétation honnête à défaut d'être objective. Un choix est présidé par des principes, en l'occurrence notre ligne éditoriale.

Nous avons voulu, à travers ce numéro, donner une large place à la photo. Nous avons souhaité vous offrir une iconographie riche pour illustrer nos propos, mais aussi, et même souvent, pour dire de façon encore plus éloquente que ne peut le faire un texte écrit, un événement. Des images qui ont su capter la magie du moment. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à lire ce numéro spécial que nous en avons pris à le confectionner. ■

La rédaction

Bonnes vacances

Ce numéro spécial de 100 pages, dédié à un siècle d'histoire du Maroc moderne, marque la fin de la saison 2004-2005 du «Journal Hebdomadaire». Le prochain numéro sera dans les kiosques le 3 septembre 2005. D'ici là, bonnes vacances à tous.

Ce n'est pas la belle saison pour tout le monde

Fatima-Zahra Ennazih, 24 ans, étudiante en droit, avait présenté, en Février 2002, une pancytopénie très sévère révélant une leucémie aiguë.
Suivie en ambulatoire depuis cette date, elle a présenté une rémission jusqu'en juin 2005 où l'apparition d'une cytopénie a annoncé une rechute grave nécessitant le recours à une greffe de la moelle osseuse et ce, dans les plus bref délais.
Cette opération très coûteuse et devant être effectuée à l'étranger, nécessite une enveloppe financière d'au moins deux millions de dirhams.
Issue d'une famille très modeste et ne bénéficiant pas de couverture sociale, nous nous adressons aux âmes charitables et aux bienfaiteurs à l'effet de participer généreusement au financement de cette opération. Pour de plus amples renseignements, nous vous prions de contacter le numéro de téléphone suivant :

068 49 46 57.

le journal HEBDOMADAIRE

LE JOURNAL HEBDOMADAIRE
61, avenue des Forces Armées Royales, 20000, Casablanca, Maroc
Tél. : +(212) 22 54 66 70
Télécopie : +(212) 22 44 61 85
Internet : http//www.lejournal-hebdo.com
e-mail :lejournal@lejournal-hebdo.com
Dépôt légal :2001/0012. ISSN :1114-3576
Directeur de la publication : Aboubakr Jamai
Directeur Général : Ali Amar
Assistante de direction :
Mouna Lotfi (022 54 66 89)
Accueil : Latifa Aït Baâlah (022 54 66 70)
REDACTION
Secrétaire de rédaction : Aurore D'Haeyer
Mohammed Jamai (022 54 66 85)
Amine Rahmouni (022 54 66 70)
Younès Alami (022 54 66 70)
Mouaad Rhandi (022 54 66 80)
Yassine Zizi (022 54 66 76)
Fahd Iraqi (022 54 66 82)
Hicham Houdaifa (022 54 66 70)
Oumama Draoui (022 54 66 86)
Taïeb Chadi (022 54 66 88)
Kenza Sefrioui (022 54 66 88)
Chroniques : Khalid Jamai, Yassine Zizi, Younès Alami
Collaborateurs : Caroline Taïx, Maâti Monjib, Nadia Hachimi Alaoui
Caricatures : Saïd Amine
Correspondants :
Paris : Séverine Cazes
Montréal : Abderrahim Khouibaba.
Washington : Abdelkader Rhanime
EDITION
Directeur technique : Brahim Damou
Maquette : Fatiha Lourini, Sanaâ Jimmy
Infographie : Rachid Baba
Révision : Badia Berraoui
Photo et iconographie : Karim Selmaoui, AFP
Conception graphique : Studio Baylaucq & Co
Edition électronique : Solinux
Informatique : Ahmed Maâchou
Maintenance : Fadalat Bouchaïb
REGIE PUBLICITAIRE ET SERVICES OPERATIONNELS
Trimédia. Tél : 022 54 66 71. Fax : 022 44 61 84
Directeur Général : Issam Bargach
Chefs de publicité : Benaïssa Benamar, Talal Alami
Comptabilité : Mohammed Najib Haouzia
Diffusion : Youssef Joundy, Salah Ayoubi, Mourad El Aissy
IMPRIMERIE
CTP/Pré-presse, impression et brochage : Imprimerie Idéale-Casablanca
DISTRIBUTION
Distribution au Maroc : Sapress Maroc
Distribution en France métropolitaine : IPS-Paris
Diffusion au Canada (Québec) : Maghreb Observateur
ACCORDS SPECIAUX ET SYNDICATIONS
Courrier International, Le Monde Diplomatique, Kalima, Recherches Internationales, Les Cahiers du Cinéma, Institut Imade, EGRH, Exit, Médias
Le Journal Hebdomadaire est membre de Diffusion Contrôle (France), organisme de certification de la diffusion. (www.ojd.com)

Imprimé au Maroc-Printed in Morocco. Tous droits reservés-Reproduction interdite sauf accord de l'éditeur.

Tirage du numéro : 30 000 ex.
Crédits couverture : Roger Viollet, AFP, DR

OJD PRESSE PAYANTE 2003

Lettre ouverte à Mohammed VI

Sire,

Votre 6ème année de règne a connu une série d'événements particulièrement importants. Ils méritent qu'on s'y attarde car ils concernent le devenir de notre pays et interpellent directement votre gouvernance, voire la nature même de la monarchie marocaine. Les émeutes du mois de mai au Sahara, les remous créés par l'interview de Nadia Yassine et enfin l'inquiétude de la communauté des affaires qu'illustrent les propos récents du président de l'organisation patronale, ainsi que la faible performance de l'économie nationale sont en réalité les symptômes d'un essoufflement. L'essoufflement du processus d'ouverture politique. Il ne s'agit pas de gloser ici sur l'origine de ce processus, ni d'en désigner les meilleurs contributeurs. Il s'agit d'affirmer que de son dynamisme dépendra notre capacité à relever les défis qui nous sont aujourd'hui posés. Il s'agit aussi de souligner le rôle central que votre monarchie, et donc vous-même, êtes en mesure de jouer pour assurer le succès de cette transition. Pour peu que vous évitiez les écueils qui ont parsemé votre chemin durant ces premières années de règne, et que vous vous départissiez des réflexes liberticides qui ont terni votre image et amoindri votre capacité d'influence sur les événements, vous pouvez épargner à nos concitoyens les vicissitudes d'une démocratisation qui s'opère contre les institutions existantes plutôt qu'avec elles. Vous le savez, l'évolution du dossier du Sahara n'est pas en faveur du Maroc. Notre opinion publique sent confusément que notre cause est sur une pente glissante. Elle pressent aussi qu'un dénouement défavorable de ce conflit augurera d'une période d'instabilité probablement cataclysmique pour l'avenir du pays. La monarchie aura beaucoup de mal à survivre à un tel échec et le pays en paiera un prix élevé. Ce scénario catastrophe est redouté par l'écrasante majorité des Marocains. Il est vrai aussi qu'il existe au Maroc un large consensus sur la marocanité du Sahara. Il existe de même un large consensus sur la dimension stabilisatrice de la monarchie. Or dans l'affaire du Sahara, l'attachement à une idée passéiste des pouvoirs de l'institution monarchique en fait un élément plus de déstabilisation que de stabilité. Pour expliciter cette affirmation, posons-nous la question suivante : Pourquoi depuis septembre 1999, le Sahara n'a-t-il plus connu de remous majeurs ? Pourquoi ce qui était en septembre 1999 une contestation essentiellement d'ordre économique et social est devenu en mai 2005 la manifestation d'un sentiment indépendantiste, minoritaire peut-être, mais réel ? Il n'existe pas une raison unique, mais il en existe une centrale : l'absence d'une vision de démocratisation crédible. L'échec des plans Baker est préjudiciable pour la position marocaine, non parce que ce fut un échec, mais parce que nous avons été incapables de proposer un plan d'autonomie respectueux des standards démocratiques tels que reconnus par la communauté internationale. Ce fut l'élément essentiel qui a encouragé les indépendantistes à accélérer leur activisme. Comme s'ils avaient considéré que le charme exercé par votre règne sur l'opinion publique internationale était rompu et que le nouveau régime marocain montrait son vrai visage. Dès lors, le discours de victimisation des militants sahraouis allait devenir plus audible. Cela est tout aussi vrai auprès d'une opinion publique sahraouie qui était, elle aussi, dans l'expectative. Le nouveau règne promettait un nouveau contrat social. Au fil du temps, cette promesse s'est effilochée au grès des dérapages policiers, des atteintes aux libertés individuelles et collectives et de l'absence d'une croissance économique équitable. L'autre élément qui a joué en faveur des indépendantistes est certainement l'après 11 septembre 2001. Les puissances occidentales, et à leur tête les Etats-Unis d'Amérique, ont fini par comprendre que combattre le terrorisme seulement par des méthodes sécuritaires était une tentative vouée à l'échec. Si les moyens policiers, voire militaires, sont nécessaires, la fin du mécontentement des populations opprimées par des états arabo-musulmans clients de la puissance américaine était essentielle pour affaiblir les capacités de recrutement des groupes trans-nationaux du terrorisme. Il en a résulté une doctrine balbutiante et imparfaite mais de plus en plus prégnante, de démocratisation de notre région du monde. Les indépendantistes sahraouis ne font que s'engouffrer dans cette brèche. Il est bien plus facile de se plaindre d'un Etat qui torture dans des centres de détention secrets, condamne à 15 et 10 ans des manifestants, interdit sa presse indépendante. Il leur était bien plus ardu de vous stigmatiser lorsque vous permettiez à Abraham Serfaty de retourner à sa patrie, de libérer un Abdeslam Yassine maintenu illégalement en résidence surveillée. Notre seule chance

> Vous pouvez épargner à nos concitoyens les vicissitudes d'une démocratisation qui s'opère contre les institutions existantes plutôt qu'avec elle.

d'assurer la reconnaissance internationale de la souveraineté marocaine sur le Sahara est de gagner le cœur et l'esprit des habitants de la région. Les convaincre qu'ils ont en réalité le choix entre un Maroc qui se démocratise, qui respectera leur dignité et leurs spécificités, leur permettra de s'épanouir en citoyens libres, et un micro-état probablement client d'une Algérie à la démocratisation plus qu'incertaine, où la rente pétrolière n'en finit pas de corroder les rouages de l'Etat. Certains objecteront à cette vision des choses arguant que la marocanité du Sahara n'est pas négociable et qu'il n'est nul besoin de convaincre quiconque de quoi que ce soit. C'est une perspective naïve. Le Maroc a commencé par accepter un référendum d'autodétermination, puis s'en est détourné pour proposer le concept d'une solution politique qui signifie négociation d'un périmètre d'autonomie. Dans les deux cas, cela signifie ipso facto prendre en considération directement ou indirectement l'avis des Sahraouis. Il y a quelques jours les chefs d'Etat africains se sont réunis pour discuter de la réforme des institutions de l'ONU et établir une position commune africaine sur le sujet. L'enjeu est d'assurer à l'Afrique une présence permanente au Conseil de sécurité. Des Etats ont d'ores et déjà rendu publique leur candidature aux sièges éventuels octroyés à l'Afrique. Absent de l'Union Africaine, le Maroc n'est pas dans la course. Au cours de la même période, la secrétaire d'Etat de l'administration Bush, Condoleezza Rice, faisait la suggestion que le quartet en charge du processus de paix au Moyen-Orient, composé des Etats-Unis, de l'UE, de la Russie et de l'ONU devait s'enrichir de deux membres arabes, l'Egypte et l'Arabie Saoudite. Présidant pourtant le comité Al Qods, le nom du Maroc n'a pas été évoqué. La sphère d'influence du Maroc a rétréci. Au-delà d'une diplomatie engoncée dans ses certitudes, le passage de témoin entre votre père et vous-même était particulièrement délicat dans ce domaine. Car vos atouts sont différents des siens. Votre père a, durant des décennies, conduit une politique étrangère marquée par l'affrontement Est-Ouest. Il a longtemps géré le pays et consolidé son pouvoir en monarque absolu dédaigneux des droits de l'Homme, justement parce qu'il pouvait s'abriter derrière son soutien au bloc occidental contre la sphère d'influence soviétique. Ce fut sa rente géostratégique. Est-ce un hasard si le CCDH a été créé quelques mois seulement après la chute du mur de Berlin en 1989 ? Il avait sans doute saisi l'ampleur des changements et tenté de s'y adapter. Pouvait-il réaliser le saut vers une véritable démocratisation ? Probablement pas. Il fallait un monarque vierge des exactions du passé, un souffle nouveau, une monarchie à visage humain. Votre intronisation a fait naître cet espoir. Votre règne est né sous une «belle étoile». Qui se rappelle encore qu'à peine deux années avant le 11 septembre 2001, ce 26 juillet 1999, les dirigeants du monde, avec à leur tête Bill Clinton, ont marché derrière le catafalque de Hassan II au milieu d'une foule arabo-berbéro-musulmane, alors que les dispositifs de sécurité ne tenaient à rien, sans se faire égratigner ? Les démocrates avaient alors rêvé vos premiers mois de roi. Les dossiers des années de plomb ? Vous feriez un discours, et au nom de l'Etat marocain, vous demanderiez solennellement pardon à tous ceux qui ont eu à souffrir des exactions du régime. Vous n'y avez été pour rien, et pourtant vous en endossez symboliquement la responsabilité, un geste moral d'une valeur inestimable, un coup politique de génie. Car, fort de votre nouvelle dimension, vous allez parler à des hommes mutilés dans leur chair et leur esprit, à ces mères et pères dont les enfants ont péri ou souffert entre les mains de la police du régime, leur dire qu'ils n'ont pas souffert pour rien, qu'ils sont les martyrs de la démocratie, que leurs enfants connaîtront un avenir de paix et de dignité grâce à leur sacrifice et que ce sont eux qui ont permis la mise en route d'un processus de démocratisation dont vous serez le garant. Oui et c'est là la clé, vous passerez un pacte de démocratisation clair avec les forces vives de la société. Le passé, ces sécuritaires qui ont exécuté les basses besognes de votre père ? Vous négocierez leur amnistie. Votre nouvelle stature vous le permettra. Il s'agit d'un détail important. Car votre père vous a légué un système qu'il va falloir changer en douceur. Vous opérez cette délicate transition entre un passé dont vous êtes dépositaire et un avenir dont vous êtes le garant. Vous réconciliez la société avec elle-même. Sur le plan international, vous créez un choc salvateur. Vous êtes cette rareté de dirigeant du monde arabe qui s'ouvre sur la modernité politique. Votre père avait entamé l'intégration de l'islamisme politique. Vous allez devoir poursuivre cette oeuvre et prendre encore plus de risques. Car la politique de votre père était

Vous demanderiez solennellement pardon à tous ceux qui ont eu à souffrir des exactions du régime.

bâtie sur beaucoup de non-dits et de débats non tranchés parce que non tenus. Votre autorité morale renforcée par votre nouveau statut vous permettra de peser dans un débat où seront définies les frontières infranchissables de la sphère privée, où vous vous mettrez du côté des avocats d'un islam ouvert sur son époque, respectueux de la différence et des libertés d'autrui. Un débat d'autant plus crucial qu'on vous conseillera de ne pas tenir des élections totalement libres et transparentes. On vous adjurera de modeler le découpage électoral, de forcer les partis islamistes à présenter comme candidats qui on leur dira, où on leur dira. Vous résisterez parce que vous savez que ce serait détruire votre crédibilité et vous savez que c'est votre instrument le plus puissant. Comment faire alors pour éviter un dérapage obscurantiste ? Les élections sont dans deux années, vous déciderez de permettre à la société de s'exprimer. Vous allez permettre l'éclosion de ces agoras modernes que sont les médias. Une société qui délibère est une société qui s'apaise, qui opte pour le juste milieu. Cela va tanguer. A chaque occasion, vos proches, jaloux de votre réputation, viendront pousser à la censure telle publication qui vous aurait manqué de respect. On criera au scandale pour telle révélation qui met votre père en cause. Un entourage nostalgique des anciennes méthodes regrettera votre père, tel ce général qui affirme à une journaliste du «Nouvel Observateur» que vous êtes faible, alors que votre père avait de la personnalité. Encore un qui n'aura rien compris. Vous êtes fort non pas de la sauvagerie de votre police et de l'iniquité de votre justice, mais de votre remarquable attachement au pacte qui vous lie à vos concitoyens. Et c'est ce qui restera toujours lorsque la poussière soulevée par telle ou telle affaire retombera. Sur le plan économique, votre père vous a laissé un beau cadeau. L'octroi de la deuxième licence GSM vous assure un trésor de guerre et surtout met le Maroc au diapason des Etats économiquement transparents. La Banque mondiale fera de l'opération un modèle à étudier. Vous déciderez aussi de «dé-monarchiser» le monde des affaires. Vous vous désengagerez de vos entreprises privées. Vous savez qu'une monarchie en transition, mais toujours détentrice de pouvoirs constitutionnels étendus, dans le cadre d'un système judiciaire défaillant et d'une administration encore marquée par les pratiques passées, est intimidante pour le reste des entrepreneurs. Vous avez besoin de libérer les énergies créatrices de l'entreprenariat marocain pas de le castrer. Votre désengagement fera l'effet d'une bombe salvatrice. Des barrières mentales vont sauter. Là aussi, votre économie est en transition et pourrait avoir besoin de soutien. Vous obtiendrez le soutien de la communauté internationale parce que vous représentez le modèle d'avenir de la région. Les grandes puissances ont intérêt à la réussite de votre pays, elles vous soutiendront. Ce sera votre rente géostratégique. C'est avec cette carte en main que votre parole comptera dans l'arène internationale. Cette parenthèse rêvée nous fait entrevoir ce que votre règne aurait pu accomplir. C'est aussi un exercice facile que de refaire l'histoire six années plus tard, surtout lorsque l'on n'a pas été confronté à la réalité de l'exercice du pouvoir. Ce n'était qu'un rêve ce qui ne veut nullement dire que dans la réalité nous avons vécu un cauchemar. Vous nous avez donné des raisons d'espérer, vous nous avez aussi parfois déçus. Nous n'avons pas compris certaines décisions. Nous n'avons pas compris l'affairisme décomplexé. Il ne vous sert en rien. Il n'est même pas sûr qu'il contribue à votre enrichissement matériel alors qu'il grignote l'aura de votre institution. Nous n'avons pas compris votre mansuétude à l'égard des sécuritaires qui prennent comme modèle le régime de Ben Ali. Nous n'avons pas compris votre traitement des voix dissidentes et la perpétuation de la mise sous tutelle de médias audiovisuels, alors qu'ils sont votre instrument le plus puissant pour organiser le débat. Nous n'avons pas compris que vous ne réagissiez pas aux exactions de votre police et à l'iniquité d'une justice rendue en votre nom. Nous n'avons jamais compris votre lutte, ou celle de votre entourage proche, contre la presse indépendante. Nous n'avons pas compris parce que nous pensions que vos ressources en temps et en réflexion avaient d'autres usages bien plus importants. Vous voyez, nous n'avons pas compris beaucoup de choses. Mais, sachez-le, nous persisterons à vous le dire quand nous ne comprendrons pas le sens de vos actions, car c'est notre droit légitime. Nous persisterons aussi à vous le dire parce que nous pensons que votre position privilégiée vous place idéalement pour accompagner ce pays vers des lendemains meilleurs. ■

ABOUBAKR JAMAÏ

Vous nous avez donné des raisons d'espérer, vous nous avez aussi parfois déçu.

EDITION SPÉCIALE

COORDONNÉE PA

1904-1912
LA FIN DES SULTANS

1912-1929
L'EMPIRE DÉPECÉ

1955-1965
UNE NATION EST NÉE

1905
UN S
MAR

1975-1989
HASSAN II, DIEU SUR TERRE

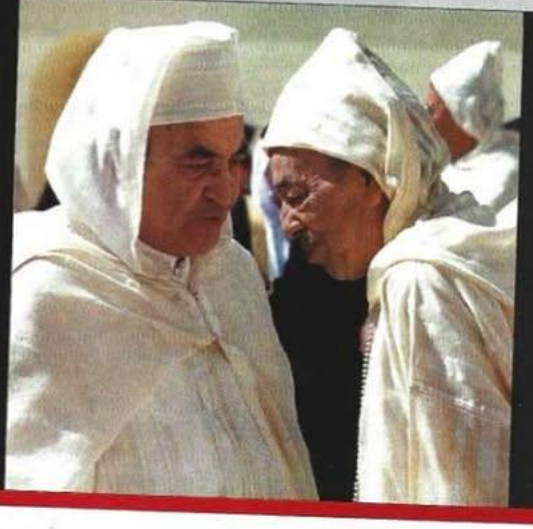

R ALI AMAR, REMERCIEMENTS : MOSTAFA BOUAZIZ, RAOUF HAJJI.

1930-1944
FACE AUX COLONS

1944-1955
DEMAIN, LA LIBERTÉ

-2005
IECLE
OCAIN

1965-1975
LES ANNÉES DE BRAISE

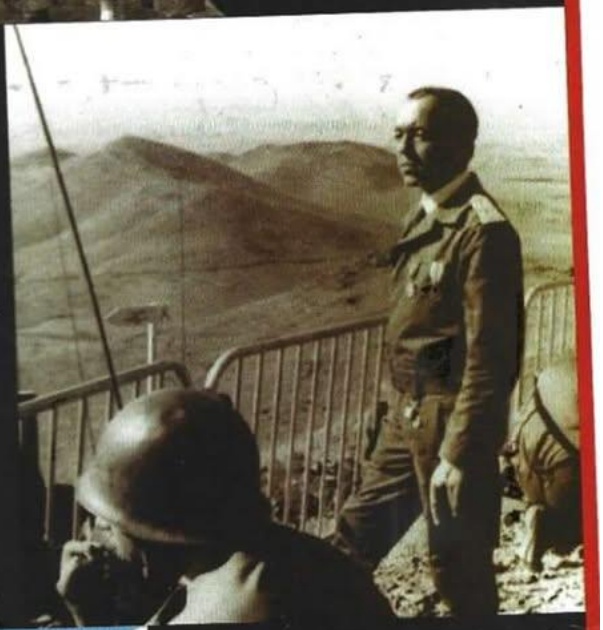

1990-1999
E TRÔNE LACHE DU LEST

2000-2005
LA «NOUVELLE ÈRE»

Mémoire vivace

Nicotine sportive disparue.

«Chefnah fel qamar»

Mohammed V, le sultan que la Résidence avait qualifié de «falot», démontrera un jour son immense popularité là où on l'attendait le moins. Son image que le peuple avait cru voir représentée sur la face de la lune, au lendemain de sa déposition et de son exil en 1953, va le consacrer définitivement dans l'imaginaire collectif. Une hallucination collective, observée dans un certain nombre de villes marocaines le jour de la nuit du Destin et largement soutenue par un mouvement nationaliste naissant. Le Roi Hassan II ne sera pas en reste. Des anecdotes de cet acabit voient le jour après sa mort. Une habitante du vieux Marrakech dit l'avoir aperçu au détour d'une ruelle (Derb Tajer) à l'été 2004. Elle l'aurait reconnu à son regard. *«L'homme était vêtu d'une tenue traditionnelle et semblait très pressé*, disait-elle. *Se sentant reconnu, je l'ai vu courir, j'ai donc essayé de l'appeler, mais il est rentré dans un des riads de la médina* (Riad yassa)», rapportait le plus sérieusement du monde le journal «Attajdid» en août 2004. Pis encore, l'organe du Mouvement Unicité et Réforme, proche du PJD, ajoutait que certains habitants de la médina sont convaincus qu'il se cache et continue de veiller sur le Maroc dans une des ailes du Palais royal «L'image de bon roi» du souverain défunt fait partie intégrante des légendes qui accompagnaient ses déplacements. Régulièrement, la rumeur narrait par le menu sa rencontre avec un désespéré croisé au détour d'un feu rouge qu'il couvrait de ses bienfaits. Le roi Mohammed VI n'est pas en reste : lui aussi aurait longtemps discuté avec des pêcheurs dans un village au sud d'Agadir avant de leur offrir des barques dernier cri. ■

DR

Markar

Stupéfaction et résignation. Ce sont les sentiments vécus par les Marocains lorsqu'en 1985, ils apprendront que le roi Hassan II venait d'«inventer» un appareil médical ultra perfectionné, présenté par moult reportages de la RTM. Le «premier sportif» se découvrait, également, une vocation de scientifique émérite. Le 9 avril 1985, il déposera une demande de brevet d'invention, enregistrée sous le numéro 20 630, d'un dispositif pour la détection, l'étude et la surveillance de maladies, notamment cardiaques. C'est peut-être l'expression la plus distincte du sentiment mégalomaniaque du roi défunt. Certains considèrent cette néo-vocation scientifique du défunt roi comme une espièglerie, un private joke au sein de sa cour. ■

DR

Abderraouf

De son vrai nom Abderrahim Tounsi, ce clown a fait hurler de rire des générations de Marocains. Il a réussi la gageure de construire un personnage à la fois espiègle et idiot. Son nom est devenu synonyme de «ridicule» dans le langage populaire marocain ; «Arrête de faire ton Abderraouf» a la même valeur sémantique qu'une phrase comme «ne fait pas ton tartuffe» dans la culture française. Disparu des écrans de la télévision marocaine, rare sur les planches, les jeunes ne le connaissent pas mais l'expression perdure. ■

Le Héron

En 1936, le jeune Moulay Hassan participe à un radio-crochet d'enfants célèbres organisé par Radio Luxembourg. Il a récité «Le Héron», poésie de La Fontaine avec un certain succès. Plus tard dans les années 80, lors d'une conférence de presse, interrogé sur sa baraka après les coups d'Etat, le défunt roi prononcera à ses «premières amours» : «Mon chant préféré n'est pas "Le Héron" mais "Le canard est toujours vivant"».

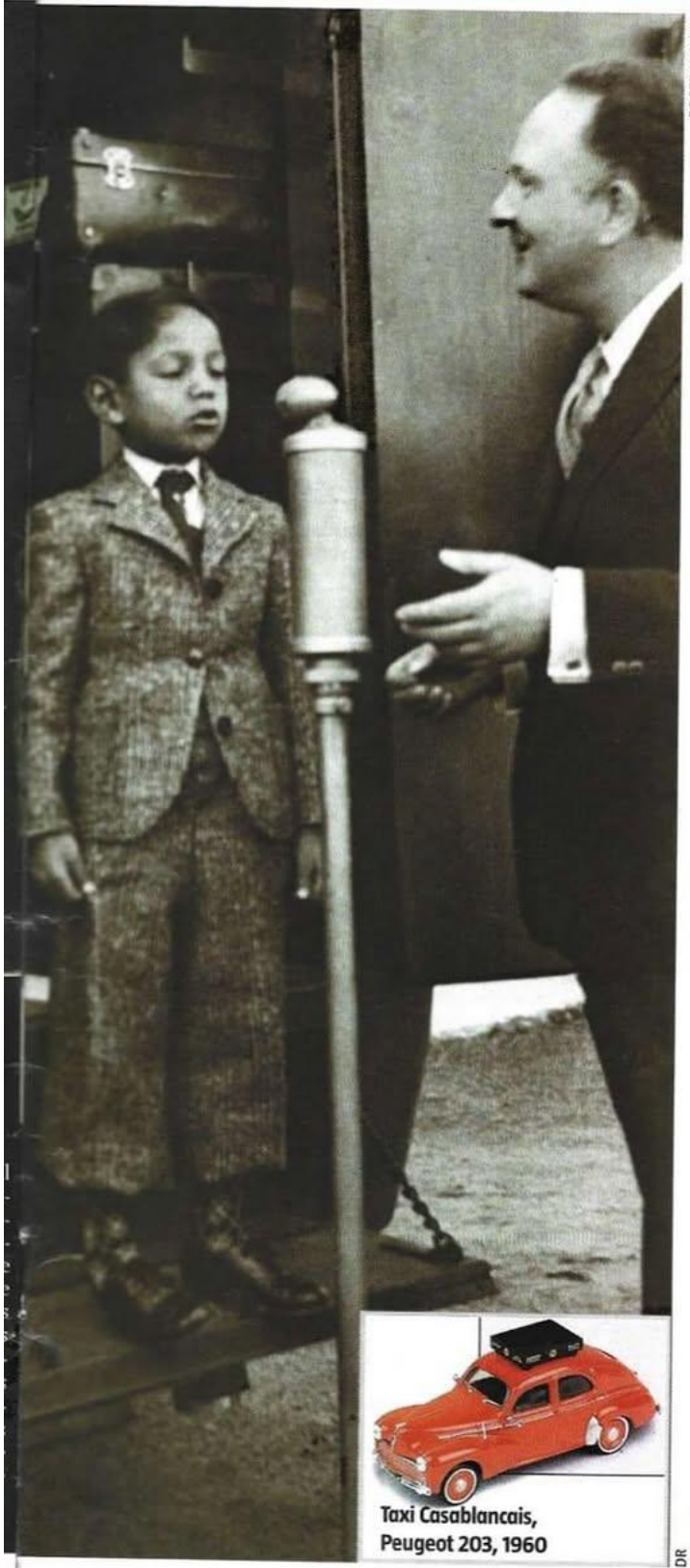

ROGER VIOLLET

ROGER VIOLLET

Bouznika-Casa, 1910.

Aâm El Boune

En 1942 c'est par dizaines que les services d'hygiène des différentes villes marocaines ramassent les corps de victimes de la famine. La France occupante est alors sous la coupe d'Hitler et du régime de Vichy .Une politique hygiéniste tente de réguler et de contrôler les migrations des populations vers les villes avec l'installation, à leur entrée, de barrages sanitaires et de vérification des carnets de vaccinations. On tente de refouler à l'extérieur cette population gênante. De plus, la peste sévissait dans les années 20 et la grippe espagnole ainsi que le typhus n'étaient toujours pas éradiqués. Casablanca s'impose rapidement comme la ville des maladies et des épidémies, mais aussi comme celle de l'insécurité, de la pauvreté et de la débauche. En 1942, la situation atteint son paroxysme. La résidence impose des tickets de ravitaillement comme dans l'Hexagone. Des bons (bounes) pour permettre de ravitailler équitablement les citadins, dûment recensés par les services de police, sont alors mis en place. Mais la famine continue de faire rage. Il faudra attendre le 8 novembre 1942 pour que la situation s'améliore. Les forces U.S vont libérer Casablanca. Le chanteur Houcine Slaoui célèbrera dans sa chanson «Mirikane» la liesse qui accompagne l'entrée en fanfare des Américains, accueillis en libérateurs. Farine et huile seront distribués à volonté. ■

ROGER VIOLLET

Casablanca : Rond-point Mers-Sultan, 1912

DR

Taxi Casablancais, Peugeot 203, 1960

El keskass

KS

Début des années 80. LA TVM sévit dans les téléviseurs nationaux avec son lot d'ennui et de mauvaise qualité. Une télé qui commence à 18h30 et qui finit à 23h00. À Casablanca comme dans les autres villes intérieures, des keskass (couscoussiers) fleurissaient sur les toits des maisons et des immeubles. Une technique artisanale qui allait révolutionner les habitudes de toute une société. On commence à innover pour capter les chaînes espagnoles et portugaises, surtout en période estivale. Le phénomène prend de l'ampleur. Ce qui finit par inquiéter les autorités. Les moqadems faisaient le tour des quartiers pour sommer les habitants d'ôter les couscoussiers des toits des maisons. Vaine tentative. La parabole donnera une autre dimension au champ télévisuel marocain avec l'entrée des chaînes allemandes et polonaises avec leurs films érotiques et pornographiques. Le mouvement était lancé, plus rien ne l'arrêtera. ■

Un siècle populaire

DR

Bousbir

Au début de la colonisation, des maisons de tolérance pour les prostituées européennes amenées avec l'armée font leur apparition dans un certain nombre de villes marocaines . Dans ces quartiers, on trouve tout ce qui est nécessaire aux soldats. Lieu de villégiature, inscrit dans les guides touristiques, le quartier de Bousbir à Casablanca est relié au centre européen par un bus dont c'est la seule destination . On y trouve 42 boutiques, un hammam, un cinéma (qui a vite fermé !) : c'est un milieu clos et carcéral, pour que les femmes aient le moins de raisons de sortir. Elles ont peu de permissions, signées par le médecin et le soldat de garde. Ce modèle que les colons ont essayé de transposer dans un certain nombre de villes garnisons (dont Meknés) a parfaitement fonctionné pendant plusieurs années. Bousbir étymologiquement viendrait du nom d'un certain Prosper Riffieu, propriétaire terrien. Quant aux «musulmans» qui affluaient des «karianes» (bidonvilles installés dans des carrières) ils étaient interdits d'entrée dans ces lieux de la luxure gardés par des chabakounis (ça va cogner) ancêtre des légendaires «merda» puis des plus flamboyants «croatia». ■

Un tangérois à l'époque des Be

«Laqade outihat bil malakiya»

Le 9 juillet 1971, Fête de la jeunesse, une annonce faite à la radio marocaine va stupéfier les Marocains :«laqade outiha bil malakiya» (nous vous annonçons la fin de la monarchie). C'est le compositeur Abdessalam Amer, contraint et forcé par les mutins du coup d'état de Skhirat, qui sera commis à la délicate mission (sans conséquences pour son avenir par ailleurs)

Abdelhalim arborant une djellaba marocaine.
DR

d'annoncer la nouvelle. Le chanteur égyptien Abdelhalim Hafed, présent aussi, parviendra finement à décliner l'offre. Quelques rares manifestations de joie ébranleront certaines villes marocaines, mais la majorité des citoyens restera prudemment chez elle. Un cafetier r'bati qui brisera un portrait du roi après l'annonce disparaîtra brutalement après le retour au calme. ■

Al Awbach

En janvier 1984 éclate un vaste mouvement de colère s'étendant à tout le pays et prenant, dans certaines régions, une ampleur et une violence jamais atteintes, particulièrement à Fès et dans le Rif. Les causes de ces événements se trouvent, surtout depuis 1978, dans la détérioration rapide des conditions de vie des Marocains. Ce sont les chômeurs, les semi-prolétaires et la jeunesse scolarisée qui se sont révoltés. La classe ouvrière est restée en grande partie hors du mouvement, ainsi que de larges couches de la petite bourgeoisie. Ce qui a contribué à affaiblir le mouvement de masse et à l'isoler. Le roi Hassan II prononcera alors son fameux discours où il traitera les manifestants d'awbach (apaches). Le défunt roi a souvent exprimé sa colère dans ses discours : lorsque le défunt leader palestinien Yasser Arafat donnera une accolade à Mohamed Abdelaziz, Hassan II menacera les Marocains (il visait la gauche marocaine) de «souiller leurs maisons d'excréments» en cas de maintien de contact avec l'OLP. Pendant cette virulente sortie, le conseiller Ahmed Réda Guédira, en background, agitait ses bras en direction du souverain pour lui conseiller de modérer sa virulence. ■

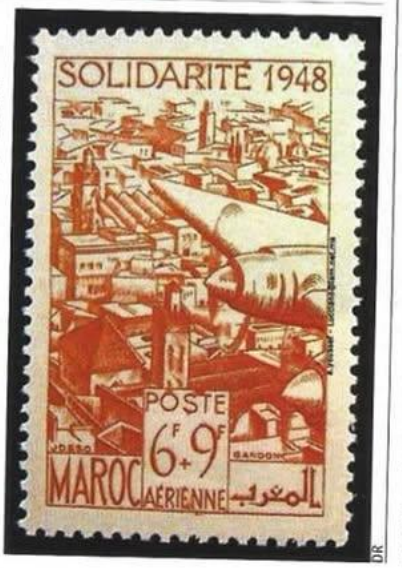

DR

Chouhadae koumira

Mouhcine Bachar disparu en 1981.
DR

C'est en ces termes que le tout-puissant ministre de l'Intérieur Driss Basri décrira les manifestants des événements de juillet 1981. Devant un Parlement silencieux, cette saillie de l'ex connu pour ses formules à l'emporte-pièce, lui sera par la suite constamment reprochée. Lors de ces événements, plus de 600 Casablancais vont trouver la mort. Beaucoup seront enterrés dans des fosses communes. Même l'Instance Equité et Réconciliation n'a pu statuer, même vaguement, sur le sort des disparus.■

Pacha

Au début des années 50, le Pacha El Glaoui commande à la maison Cartier de créer une montre personnalisée. Les horlogers se déplacèrent à Marrakech pour concevoir avec le Pacha cette montre qu'il voulait étanche. Elle sera livrée après sa mort. Au début des années 80, la prestigieuse maison rééditera cette pièce unique. ■

COLLECTION PRIVÉE

Le Pacha El Glaoui peint par Majorelle.

DR

M'keltoum

Comme au Caire, les concerts diffusés par la radio marocaine de la diva égyptienne immobilisaient la rue. Comme dans n'importe quelle capitale du monde arabe, un show d'Abdelhalim provoquera des mouvements de foule sans précédent aux abords du théâtre Mohammed v lorsque le rossignol brun entamera une série de concerts en 1969.Si Oum Keltoum a toujours été dans les bonnes grâces du défunt roi Hassan II, Abdelhalim fut interdit de séjour dans notre pays pendant plus de dix ans. La cause, en plein panarabisme nassérien, une chanson «Fajri al Jazaire» consacrée à la gloire de la révolution algérienne aurait fortement déplu au souverain défunt en froid avec le président Gamel Abdennasser. Oum keltoum animera des soirées fastueuses dans les palais du souverain lorsqu'il recevait des chefs d'Etats arabes amis. Il faudra attendre les années 70 pour que les relations d'Abdelhalim avec le Pouvoir s'améliorent. Il écrira même une chanson' «Al mae oua lkhoudra» à la gloire du Maroc. En 1971, il faillit être le porte-voix forcé des mutins du coup d'Etat de Skhirat. Il s'en sortira par une entourloupe en répliquant aux soldats installés à la RTM où il se trouvait : *«Mais n'existe-t-il aucun Marocain qui croit en votre coup d'Etat pour qu'un Egyptien se charge de diffuser votre communiqué»*. Quant à Oum keltoum, son aura a tellement touché nos compatriotes qu'ils marocaniseront son nom, elle deviendra M'keltoum, l'unique compagne du blues des Marocains. ■

Kimiyate ouafira

Après avoir rêvé, l'été 2000, qu'ils avaient du pétrole - le roi Mohammed VI l'avait même annoncé-, les Marocains ont dû déchanter. Le gisement d'or noir potentiellement fabuleux qu'aurait recélé le Nord-Est désertique et rocailleux du royaume était un mirage. Et Lone Star, la petite société texane qui avait cru toucher le jackpot, se retrouvera même bernée par des hommes d'affaires proches du roi. La nouvelle avait fait sensation, provoquant griserie et annonces en fanfare sur le développement du pays. En cet été 2000, même le ministre de l'Energie et des Mines, feu Youssef Tahiri, avait quasi confirmé des chiffres annonçant des réserves de 10 à 12 milliards de barils enfouis dans le sol rocailleux de Talsint et le roi dans son discours reprenait les assertions fournies par ses experts . Le Maroc n'en était pas à sa première expérience de rêve pétrolier. En 1979, une société française équipée des fameux avions renifleurs avait annoncé la découverte de gisements extraordinaires. Cette information avait d'ailleurs couvert de ridicule le président français Valéry Giscard d'Estaing après une campagne de l'hebdomadaire satirique «le Canard enchaîné». À l'époque, le roi Hassan II avait demandé aux Marocains de rêver avec lui (helmou maâya). Le rêve perdure... ■

DR

Un siècle populaire

Arriyadi Al Awwal

PHOTOS DR

Accueil princier pour Aouita et Nawal après les JO 84.

Lorsque la «voix d'or» du makhzen, l'indéboulonnable Mustapha Alaoui, dans un reportage consacré à la venue du pape Jean-Paul II souhaita la bienvenue au souverain pontife «dans la terre de Aouita et Nawal» il fut tout bonnement et simplement mis au placard. Certes, les deux champions ont largement été utilisés par l'hagiographie marocaine, mais la terre du Maroc était bien entendu celle de Hassan II. Aouita, pourtant, a bercé l'imaginaire marocain. La navette rapide entre Casablanca et Rabat porte son nom mais le premier sportif« arriyadi al awal» demeurera dans l'hagiographie officielle le roi Hassan II. Tout le monde se souvient des formules éculées des sportifs interviewés qui remerciaient tels des automates le *«premier sportif pour la haute sollicitude dont il les entourait»*. Tout le monde se souvient des compétitions de golf, sport favori du souverain, catapulté sport national. Mais tout le monde se souvient aussi de la terrible déculottée contre l'équipe d'Algérie à Casablanca (5-1) en pleine guerre froide entre les deux pays. Il faudra attendre les Jeux méditerranéens en 1983 et les envolées «lyriques» de l'inénarrable Kamal Lahlou qui soutenait de la voix nos boxeurs (khouya achik) pour que l'honneur sportif retrouve son éclat. Le sport a depuis toujours été un instrument de propagande lié aux hobbies du souverain défunt. La désormais sacro-sainte semaine du cheval («ousboue al faras»)... qui durait quinze jours, fait partie de notre imaginaire collectif. Quant au nouveau roi, sa passion pour le jet-ski transparaît quelque peu dans l'organisation de compétition, huppées. Et la mythique émission de la TVM «Al aâlam arriyadi» couvre avec autant de ferveur ces manifestations nautiques que les trophées de golf sous Hassan II. ■

Wydad Athletic de Casablanca, saison 48-49.

Joumaniyates

La Tour Liberté point culmi
Casa jusqu'au début des 8

Dès la première réception par le souverain défunt Hassan II de Khatri Ouled Sidi Said El Joumani, le Sahraoui va devenir le bouffon du royaume. Au moment même où le roi lui remettra son selham en signe de bienvenue, une flopée de blagues vont fleurir (est-ce que je pourrais avoir aussi des slips pour les enfants..) et le notable sahraoui, qualifié de benêt ahuri face à la modernité. Il ne sera pas le seul. L'ancien ministre du travail Mohamed Arsalane El Jadidi, auteur de la mémorable «sayfatani sahib al jalala», héritera lui aussi d'une réputation de rustre arroubi doukkali. Quant au nouveau règne, très peu de puissants sont brocardés par la rue marocaine. Peut-être parce qu'ils ne s'expriment jamais. ■

Cheikha engagée

En 1955, Cheikha Rouida a été arrêtée et emprisonnée. Motif invoqué, insulte du pacha de Chaouia nord. En effet, dans une chanson intitulée «El Cochero», Cheikha Rouida critique et se moque, dans un rythme marsaoui, du pacha El Qorchi. ■

Sa Majetski

C'est un article de l'ex-journaliste du «Monde», Stephen Smith qui consacrera la trouvaille. Interrogeant l'humoriste B'ziz sur le souverain, ce dernier n'hésitera pas à l'affubler du surnom de «Sa Majetski» en référence à la passion du roi pour ce sport nautique. Dès son accession au trône, l'héritier de Hassan II sera successivement M6, en référence à la chaîne française de télévision, puis King cool après une interview (la première à un magazine occidental) au magazine américain «Time». Hassan II, lui, n'aura pas de surnom si ce n'est celui de «Chicha» décidé par les détenus de Tazmamart. ■

«Mawahib»

COLLECTION PRIVÉE

Abdenbi Jirari, créateur de «Mawahib»

C'est un télé crochet qui a enfanté des stars. Dans le milieu des années 70, animé par l'inénarrable Abdenbi El Jirari, l'émission permettra la découverte des talents (surtout des chanteuses) aussi prestigieux que Samira Bensaïd ou Aziza Jalal. Ancêtre de «Studio 2M» les paillettes en moins, elle scotchait les Marocains chaque dimanche après-midi devant leur écran. Usée, elle disparaitra au milieu des années 80, remplacée progressivement en termes de divertissement par les soirées régionales diffusées chaque samedi. C'est à cette période que les premiers dessins animés japonais vont faire leur apparition sur les écrans de la TVM. Grendayzer(Goldorak) " Allayt al abiad " et " Sindibad " vont égayer les débuts de soirée de l'enfance marocaine. Auparavant, les rebuts offerts par la télévision soviétique (souvenez-vous du «Lapin et du renard») donnait à la RTM une petite connotation slave qui n'a jamais pris. Les années 80, c'est aussi Vigon qui se déhanche à la TV (wasfouhali bechkal)les matches de la Bundesliga retransmis chaque lundi soir et ceux de la Première-league diffusés le jeudi. ■

DR

Hawmaloulou

La radio marocaine a eu ses heures de gloire. Avec, comme fer de lance, les centaines de chansons qui ont charmé les Marocains pendant plusieurs décennies. Des textes et des airs qu'on se plaît à classer dans la chanson marocaine moderne. Son doyen n'est autre que Abdelkader Rachdi. Il va composer «La danse de l'Atlas» à la fin des années 40. Mais c'est durant les années 50 que cette musique va exploser avec le tube «Hawmaloulou» de Mohamed Fouiteh, une chanson produite en France et qui allait séduire toute une population en pleine lutte pour l'indépendance. Les chansons à succès vont alors s'enchaîner avec des ténors comme Brahim El Alami (Mahla Ifrane), Ismaïl Ahmed (Sawalt alik), Ahmed Bidaoui (Ounchoudat lhoub), Maâti Belkacem (Alache Ya Ghzali)... D'autres deviennent des stars durant les années soixante et soixante-dix à l'image de Abdelwahab Doukalli (Marsoul hob) et Abdelhadi Belkhayat (Kitar El hayat). La Marche verte est l'occasion pour l'Etat de profiter du génie créateur de compositeurs comme Abdessalam Amer, Abdelaâti Amanna, Mohamed Abdeslam ou des paroliers comme Ahmed Taïeb Elalj, Ali Haddani ou Tahar Sebbata pour alimenter la ferveur populaire. Ils sont plusieurs à avoir succombé au charme de «Masiratoun khadra wa rayatoune hamra» et décidé de faire le voyage au Sud en compagnie des 350.000 volontaires. Le reste est de l'Histoire. Les Jil Jilala, Lmchaheb et Ghiwane vont accompagner la dernière génération digne de cette chanson, à l'image de Mohamed Hayani, Naïma Samih, Aziza Jalal ou Samira Bensaïd. Les années 80 marquent la fin d'une époque et d'une chanson marocaine désormais à bout de souffle et d'inspiration. ■

Mick Jagger en compagnie de Joujou à Asilah.

PHOTOS COLLECTION PRIVÉE

Kint l'hlal

C'est la première incursion subliminale du sexe à la télévision marocaine. Une publicité pour une pilule contraceptive affublée du doux nom de «la lune». Conçue dans le cadre d'une campagne de promotion familiale, elle provoquait les toussotements gênés des pères de famille (qui, à l'époque, ne pouvaient pas zapper, chaîne unique oblige). Plus tard, c'est le préservatif «Protex» qui fera son apparition sur nos écrans, le SIDA commençait à faire des ravages et l'heure n'était plus à la pudibonderie mal placée. ■

Siniya de rayet

Dès 1844, le lobby des commerçants britanniques de Gibraltar et Manchester se mobilisa et fit pression sur les autorités marocaines pour procéder à l'ouverture du marché marocain par le démantèlement des barrières douanières. L'enjeu était important, une grande partie de la dinanderie fassie était conçue par des manufactures des Midlands. Les siniyates conçues par la fabrique Wright étaient les plus célèbres, le mot (prononcez rayet) fait d'ailleurs partie intégrante du vocabulaire national. Ce sont des commerçants fassis musulmans et juifs qui vont créer cette relation unique dans le monde arabe. La théière, un de nos symboles nationaux, a ainsi été conçue dans une de ces manufactures. C'est d'ailleurs grâce à ces échanges que le thé va faire son apparition de manière généralisée au Maroc au début du XX[ème] siècle. Toujours dans le même registre, la fourchette va arriver au Maroc lors de la même période dans les bagages des premiers colons français. En 1908, elles étaient vendues par un grossiste de Casablanca aux bourgeois marocains. ■

KS

Tazmamart

«*On vient de me muter à Tazmamart*». Une réplique devenue courante quand il s'agit d'un fonctionnaire, instituteur ou médecin nommés dans un patelin éloigné. Pourtant, Tazmamart, comme tout le monde le sait, est cet horrible bagne longtemps caché aux yeux du public et des médias et cité pour la première fois par Gilles Perrault dans «Notre ami le Roi». Pendant des années, les officiels répèteront que Tazmamart n'existe pas. Pourtant, dans les années 90, quand les portes de ce lieu de détention secrète s'ouvriront devant les 28 survivants (30 y mourront), le Maroc et le monde entier découvrent l'enfer.

La littérature carcérale qui s'ensuivra, «Tazmamart, cellule 10» entre autres, décrira avec précision le calvaire des détenus et les formes de tortures inhumaines. Interrogé par la journaliste Michelle Cotta lors de l'émission «L'heure de vérité» sur l'existence du bagne de Kelaât Meggouna, Hassan II qui avait lui aussi nié l'existence de Tazmamart, aura cette réplique cynique : «Mais madame, Meggouna, c'est la capitale des roses...» ■

AFP

Moulay El Hassan dans sa petite auto.

1904-1912 Un Empire

Le sultan Moulay Hafid aimait partager des parties de chasse avec Alfonso XIII, grand-père de Juan Carlos.

LA FIN DES SULT

Guillaume II, Empereur d'Allemagne dans les rues de Tanger en 1905.

1904

L'emprunt de Paribas

En juin de cette année, une mission conjointe est envoyée à Fès par la légation de France et par Paribas. Objectif : imposer au Sultan un contrat d'emprunt de consolidation qui unifie la dette extérieure du Maroc. Il est orchestré par le gouvernement français qui, pendant de long mois, s'est attelé à éliminer toute concurrence des banques étrangères. Même Schneider, la multinationale française qui a présenté une offre concurrente, a dû s'effacer devant la pression du Quai d'Orsay. Ne trouvant aucun appui à l'étranger, le Makhzen se résigne à signer avec la France qui devient son seul créancier. L'emprunt est d'un nominal de 62,5 millions, mais le Maroc ne touche que 10 millions car l'essentiel sert à solder les autres créances. Les garanties consistent en 60 % des recettes douanières pendant 35 ans avec la mise en place d'un Service de la Dette. Le Maroc s'engage également à confier au consortium la création d'une banque d'Etat.■

1905

Guillaume II à Tanger

Les Allemands voyaient mal l'institution progressive d'un monopole économique français sur le Maroc engendrant une rivalité entre le capitalisme des deux puissances. Mais ils étaient encore plus irrités de voir la France exclure l'Allemagne du règlement de la question marocaine. Alors que le gouvernement français a négocié le désistement de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Espagne en accordant à ces pays des compensations, il n'a pas jugé bon d'agir de même avec l'Allemagne. La réaction de l'Empereur Guillaume II sera hautement significative. Le 31 mars 1905, il se rend à Tanger pour un entretien avec l'onde du Sultan. Mais surtout, le kaiser fera une déclaration à ses compatriotes réunis à la légation de Tanger et qui se chargeront de la diffuser largement, révélera une prise de position sans équivoque : «le Maroc est un pays indépendant et le restera». Le sort du royaume restera hypothéqué par l'issue de cette confrontation diplomatique.■

Chérifien Anarchique

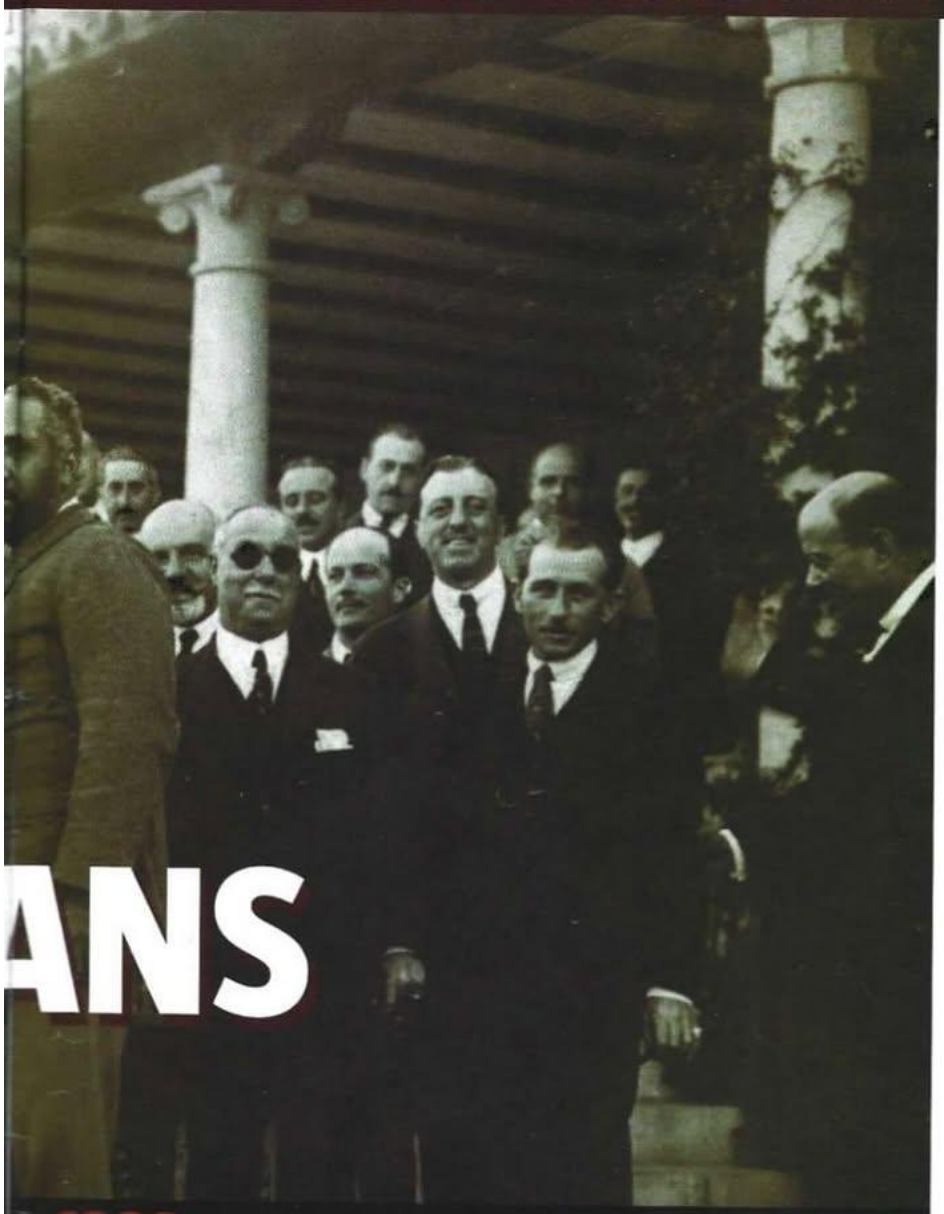

ANS

1909

Bouhmara dans la cage

De son vrai nom, Bouhmara s'appelait Jilâni ben Abdessalam Al-Zerhouni. Il est envoyé jeune à Fès pour recevoir une éducation qui le propulsera secrétaire du Khalifa. Il sera emprisonné deux ans avant de gagner la Tunisie puis se fixer à Tlemcen. Au printemps 1902, il parcourt le Maroc entre la frontière algérienne et Fès, sur son ânesse grise (ce qui lui vaudra le surnom) déguisé en mendiant, pour s'informer de l'état du makhzen dont il constatait la précarité. A la fin de la même année, il mènera une insurrection contre le pouvoir en usurpant la personnalité de Moulay Mhamed, frère aîné du Sultan Moulay Abdelaziz. Il arrivera à maintenir, pendant six ans, le nord-ouest marocain sous son influence en instituant son propre makhzen. Il sera finalement capturé en août 1909 puis transporté à Fès enfermé dans une cage où il sera exposé à la curiosité des habitants de la capitale. Il sera exécuté le mois suivant (mi-septembre) dans des conditions inconnues.■

1911

Le troc franco-allemand

L'occupation de Fès, le 21 mars 1911, suscita une réaction de la part de toutes les puissances coloniales. L'action militaire de la France, incompatible avec le traité d'Algésiras, ouvrit une crise qui faillit provoquer une guerre franco-allemande. Le kaiser prend position en juillet en envoyant la " Panther " devant Agadir. Les Allemands justifiaient leur acte par la protection de leurs entreprises du Souss, comme la France qui invoquait la protection de ses nationaux de Fès. S'ensuivront trois mois de négociations entre les deux puissances pour aboutir au traité du 4 novembre 1911. Un pacte qui prendra la forme d'un troc. L'Allemagne reçut une partie du Congo pour laisser à la France une liberté totale d'action au Maroc afin de " préciser et d'étendre son autorité et sa protection". Le Sultan ne put donc plus jouer de la rivalité de ces deux puissances coloniales. La signature de l'acte de protectorat n'est plus qu'une affaire de semaines.■

PHOTOS ROGER VIOLLET

L'évolution en cours actuellement au Maroc répond d'une logique interne ou n'est-elle que la continuité du mouvement entamé à la fin du XIXème siècle ?

PAR MOHAMMED ENNAJI, HISTORIEN
AVEC **FAHD IRAQI**

A la fin du XIX[ème] siècle, le pays est déjà exsangue. L'Etat est à bout de souffle. Le sultan Hassan I[er] avait régné sur le pays à cheval. Il l'avait parcouru en long et en large afin d'en maintenir le contrôle. Mais des bouleversements profonds et rapides rendaient cette tâche pratiquement impossible. Nombre de régions échappaient de plus en plus au contrôle du pouvoir central.

La paysannerie était à bout de souffle. Épuisée par les difficultés climatiques et le lot de famines et d'épidémies qui s'ensuivaient, excédée par les prélèvements fiscaux et les abus des chefs locaux, elle allait succomber au poids de l'endettement aggravé par la pénétration marchande européenne. De grands caïds émergent peu à peu dans cette situation de crise prolongée et trouvent leur intérêt dans les relations commerciales avec les commerçants européens. Un mouvement de concentration de la propriété privée des terres se dessine et prend peu à peu de l'ampleur. Les signes de changement se font jour dans une société jusque-là amorphe. Une dynamique s'installe dictée par la logique du capital marchand étranger. Pour la première fois la société tribale marocaine montre des signes de désagrégation soutenus. La base sociale et économique du Makhzen est solidement ébranlée.

La transition vers le Maroc moderne est ainsi entamée bien avant que des conférences internationales ou des traités viennent en consacrer l'occupation. Des tendances lourdes sont à l'œuvre dans l'écono- •••

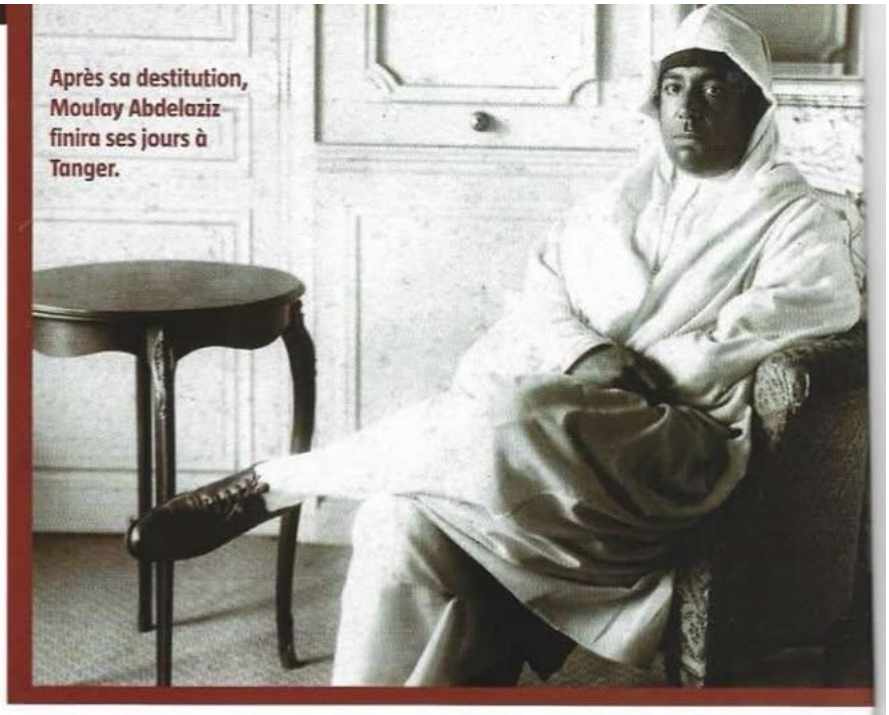

Après sa destitution, Moulay Abdelaziz finira ses jours à Tanger.

••• mie et la société. Le Maroc vivait en effet depuis des siècles dans un état économique de métabolisme basal. L'expansion européenne en Afrique et ailleurs l'avait dans les faits asphyxié. L'économie agraire, soumise aux aléas, parvenait difficilement à assurer la survie des populations.

Alors qu'en Europe des économies solides, structurées autour de pôles commerciaux et agricoles et de plus en plus industriels, prêtaient main forte à des sociétés en pleine mutation travaillées par le besoin de modernité et donnaient aux Etats les moyens de contrôler efficacement mais aussi de promouvoir et de défendre l'expansion au Maroc c'est un modèle de survie qui prévalait dans une situation de pénurie pluriséculaire. Ici, l'activité urbaine avait décliné faute d'incitation marchande, l'économie rurale était peu expansive et le flux d'échanges anémiés par la faiblesse de la production et de la demande. Le religieux prévalait sur les autres instances. Les pôles mystico-religieux faisaient ici fonction de pivots de la société. De la régulation de l'activité économique à travers les foires autour des sanctuaires, à celle de la vie relationnelle et de la genèse de l'autorité, le religieux rythmait l'ensemble de la vie sociale. L'Etat chérifien, né sur un modèle très différent de celui de l'Etat territorial européen, avait puisé ses racines dans cette dominance. L'entrée dans la modernité s'était révélée en Europe par de longues périodes de croissance économique, une montée en force des classes urbaines révolutionnaires, la remise en question des anciennes valeurs et institutions dominantes, notamment l'Eglise et l'émergence progressive de nouvelles représentations centrées autour de la liberté et de l'individu. Le Maroc, quant à lui, ignorait tout de cette mutation. Les villes avaient largement perdu leur vigueur, la société tribale n'avait jusque-là engendré que sa propre reproduction. La préoccupation de progrès était étrangère à cet univers bouleversé par la nouvelle donne mondiale qu'il a connue sous forme de chocs successifs, et ayant pratiquement pour unique préoccupation sa survie.

Ce schéma avait tenu jusqu'à la fin du XIX[ème] siècle pour être battu en brèche par la pénétration commerciale européenne qui allait bouleverser la dynamique intérieure de la société et de l'économie. Une transition était enfin en cours mais due à des facteurs étrangers à la formation économique et sociale marocaine.

A un siècle de distance, quels parallèles peut-on établir entre le Maroc d'hier et celui d'aujourd'hui ? Un des enseignements majeurs de cette évolution est le caractère exogène de l'avènement de la transition au Maroc. Le Maroc est en effet un des pays qui ont subi le plus tôt les effets de la mondialisation en raison de son étroite proximité avec le continent européen. Ainsi, avant même que la pénétration coloniale ne prenne militairement possession du pays, les échanges marchands avaient déjà marqué de leur empreinte le paysage et induit des transformations qui se poursuivent encore sous nos yeux. Un tel constat pose le problème de la maîtrise propre du développement et de son processus, autrement dit, est-ce que l'évolution en cours actuellement au Maroc répond d'une logique interne ou n'est-elle que la continuité du mouvement entamé à la fin du XIX[ème] siècle ?

D'autres parallèles, entre hier et aujourd'hui, méritent d'être soulignés. L'importance de l'endettement en est un. L'endettement du Makhzen au XIX[ème] siècle, mis en exergue par de nombreuses études, est toujours un aspect non négligeable qui détermine des cessions de biens publics en nombre afin de disposer de moyens nécessaires à l'activité étatique. L'endettement des ménages est aussi un caractère commun aux deux époques.

Les similitudes aux conséquences les plus considérables sont cependant plus structurelles et posent beaucoup de questions sur la nature des changements intervenus au Maroc et sur la transition elle-même.

D'abord, l'importance décisive du religieux qui n'a pas été remise réellement en question. Cet aspect a été en effet longtemps gelé, les transformations privilégiées par le protectorat, et maintenues après l'indépendance, portant essentiellement sur les aspects économique et social. Le religieux ne revient pas en force car il n'a jamais fait l'objet d'une réflexion dans le cadre des changements en cours, il revendique simplement ses droits dans une société qui risque de réaménager l'ordre des instances. C'est dire que le Maroc souffre de l'absence d'une révolution culturelle à l'image de celle qui a porté l'Europe au développement.

Un autre trait décisif est le rapport entre les instances et la primauté du politique (légitimée par le religieux) qui est une caractéristique du paysage social marocain. Ce n'est qu'à la fin du XIX[ème] siècle que l'économique a échappé d'une certaine façon au contrôle du politique, mais pour une période assez courte, le temps de l'avènement du Protectorat. Il est à noter qu'encore aujourd'hui, la marge de manœuvre de l'économique est faible encore face au pouvoir central. Soulignons qu'un des traits distinctifs de l'avènement du capitalisme est précisément le caractère dominant de l'économique qui a déterminé très tôt les politiques des Etats. Le mot de la fin ne peut manquer de relever l'absence totale de souci de progrès hier, souci qui ne participait guère des représentations collectives. Absence de notion de progrès qui n'est peut être pas sans rapport avec l'absence de projet social cohérent et novateur de nos jours. Le Maroc en effet souffre aujourd'hui, au niveau des autorités comme des partis politiques, de l'absence effective d'une réflexion créatrice sur l'avenir, il n'a pas de projet social. Un mot de H. Terrasse hante toujours la mémoire : le Maroc serait-il un pays d'économie égarée ! ■

Le Maroc a subi très tôt les effets de la mondialisation.

PROFIL Deux frères, deux parcours

COLLECTION PRIVÉE

C'est à l'âge de 14 ans que Moulay Abdelaâziz succède à son père, Moulay Hassan. Son accession au trône, il la doit à l'intervention du puissant chambellan Ahmed Ben Moussa, dit Bahmad. Ce dernier cachera la mort de Moulay Hassan (en 1894) et décrochera pour le jeune sultan la beyaâ des notables et vizirs de la Chaouiya sans consulter les Oulémas de Fès. Il transfère la Cour à Marrakech pour éviter toute confrontation directe avec les éléments d'opposition et dirigera d'une main de fer le royaume jusqu'à sa mort en 1900. Là, Moulay Abdelaziz se retrouve seul face à ses lourdes responsabilités. Rapidement, il devient impopulaire. D'abord en raison de sa vie privée puisque l'homme était avide des produits de consommation qu'on lui présentait comme les signes d'une civilisation raffinée que l'opinion publique voyait comme des objets maléfiques. Et puis en raison de son entourage véreux qui élevait la dilapidation des finances à la hauteur d'une fonction d'Etat. Le tout aggravé par une politique fiscale suggérée par ses conseillers anglais (dont le plus célèbre est Mac Lean) qui introduit un impôt sur les biens agricoles " Tertib ". L'image du Sultan se ternit davantage avec la ratification du Traité d'Algésiras, avec l'occupation de Casablanca et Oujda mais surtout avec l'incapacité du makhzen de mettre fin à l'insurrection de Bouhmara. Les notables du Sud décident donc de passer à l'action. Ils portent leur choix sur Moulay Hafid à l'époque Khalifa de Marrakech. Le choix est d'autant plus naturel que le frère de Moulay Abdelaziz jouit de l'appui des principaux leaders du Sud. Marié aux filles du Glaoui et de Mouha Ou Hammou Zayani, il ne touvera aucun mal à rallier les troupes du Sud. Son grand-père maternel n'étant autre que le caïd de la Chaouiya, ce sera dans cette région qu'on lui prêtera allégeance alors qu'il marche vers Fès. Moulay Hafid ne manquait pas d'appui, même dans la capitale du royaume. Diplômé d'Al Qaraouiyine, il jouissait du respect des Oulémas de Fès qui ont signé sans restriction la destitution de son frère. Mais Moulay Hafid ne fera pas long feu. Il achève sa carrière politique par la signature du Traité du Pprotectorat en mars 1912. Il perd ainsi tous ses appuis et abdiquera deux ans plus tard sous la pression du Général Lyautey qui choisira d'introniser Moulay Youssef, un autre fils de Moulay Hassan.■

1894 Intronisation de Moulay Abdelaziz à la suite de la mort subite de Moulay Hassan.

1900 Le grand vizir Bahmad s'éteint alors que le sultan n'a que vingt ans.

1907 Le bombardement de Casablanca et l'occupation d'Oujda affaiblissent davantage Moulay Abdelaziz.

1908 Moulay Hafid succède à son frère destitué.

Sujets du Sultan, protégés des colons

Février 1908. Moulay Hafid boucle son premier mois sur le trône. Une période courte mais suffisante pour se rendre à l'évidence : Le Maroc ne peut continuer à résister aux velléités coloniales s'il ne s'en donne pas les moyens. Il faut non seulement une armée forte et structurée, mais surtout des finances publiques saines pour rembourser la dette extérieure. Or, les caisses de l'Etat sont à sec. Le Sultan décide alors de faire appel à la bourgeoisie. Une réunion est convoquée au Palais de Fès. Les principaux notables du royaume y sont conviés. L'objectif de Moulay Hafid est de les convaincre de renflouer les caisses de l'Etat en contribuant chacun selon sa capacité. L'idée est lancée, mais la réaction des notables sera décevante. «*Je suis sous la protection de l'Angleterre, un statut qui m'exonère de payer les impôts*», annonce le premier. La formule est reprise autour de la table. Seul le nom de la puissance coloniale pouvait changer. Et pourtant, ce n'était pas pour surprendre. Les «Marocains protégés» se comptaient déjà par plusieurs milliers. Le système est apparu dès 1750. En cette année, la Grande-Bretagne avait obtenu que le consul et les autres Anglais pratiquant le négoce puissent engager librement des Maures ou des juifs comme interprètes ou courtiers qui seraient dispensés de taxes. La France lui emboita le pas en 1767 en précisant davantage ce droit de protection. Néanmoins, c'est après le traité anglais de 1856 que commença la ruée vers les privilèges des «protégés». Privilèges qui consistaient en une exonération fiscale, une exemption du service militaire et une immunité devant la justice marocaine. Le système n'épargna aucune catégorie sociale. Un courtier ou agent commercial dépendant d'un négociant étranger ou un associé agricole jouissait de ces «droits» au même titre qu'un interprète, un secrétaire, un employé ou un garde d'une légation ou d'une agence consulaire. Pis, l'octroi de ces statuts forts recherchés fut littéralement mis à l'encan. «*Les personnels des consulats, sous l'œil bienveillant de leurs chefs, vendaient les titres à bureau ouvert. Le premier étranger venu pouvait exciper qu'il était un marchand ayant droit à des censaux, ou un propriétaire qui prétendait employer des associés*», écrit Ch.-A. Julien dans son ouvrage «Le Maroc face aux impérialismes». Dans ce livre, l'auteur reprend une correspondance du consul de France qui montre la prédation des Européens et de leurs «protégés» qui n'avaient aucun scrupule. «*C'est grâce à la protection qu'ils se livrent à un trafic inavouable en achetant des créances véreuses... en inventant des vols dont ils auraient prétendûment (sic) été victimes et abusant du prêt usuraire. Assurément, il y a comme partout des exceptions très honorables, mais la majorité est sujette à caution... Que de familles musulmanes ruinées par des protégés, que de musulmans emprisonnés durant des années à cause de créances monstrueusement augmentées du fait de l'usure la plus éhontée*». Privant le gouvernement de ressources essentielles avec l'érosion fiscale, ruinant son autorité avec le foisonnement des zones de non-droits, et multipliant les incidents en allaitant la xénophobie du peuple marocain souffrant de cette ségrégation, le système de protection sonnait déjà le glas du royaume chérifien indépendant.■

ROGER VIOLLET

Débarquement de vivres et d'armes à Casablanca en 1906.

Repère

1906

La conférence d'Algesiras

En 1905, la France propose un programme de réformes qui correspond à un protectorat de fait. Moulay Abdelaziz consulte alors une assemblée de notables qui réclame la réunion d'une conférence internationale. Une idée soutenue avec ferveur par l'Allemagne qui voyait d'un mauvais œil sa mise à l'écart par la France dans le règlement de la question marocaine. Les deux puissances entament néanmoins des rounds de négociations qui dureront six mois avant la tenue de la conférence qui débutera le 16 janvier 1906. Les Marocains voyaient dans cette conférence qui réunissait 12 pays européens liés au Maroc par des traités en plus des Etats-Unis, l'espoir de sauver l'indépendance du royaume en dressant les appétits coloniaux les uns contre les autres. Les tractations de coulisses et les ententes conclues au préalable ne seront pas en faveur du Maroc. L'acte final signé le 7 avril porte atteinte à la souveraineté politique, fiscale et financière du pays. Car même si cet acte reconnaît l'indépendance du royaume, il le place sous un protectorat international. Autant dire que son indépendance paraît à la merci d'une entente franco-allemande.■

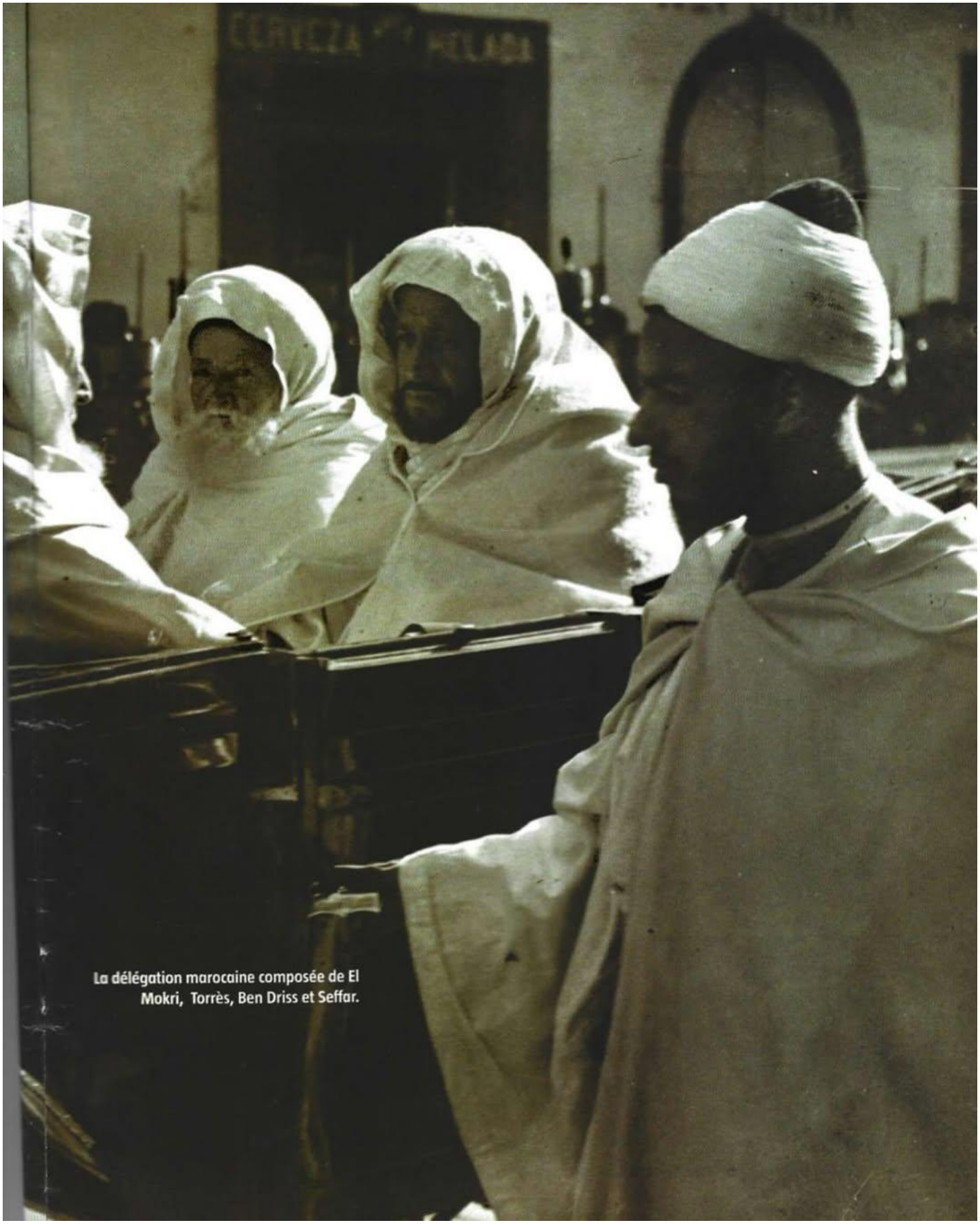

La délégation marocaine composée de El Mokri, Torrès, Ben Driss et Seffar.

Tout au long de la Première Guerre mondiale, Moulay Hafid a résidé en Espagne.

Une constitution avant-gardiste

Dès l'avènement de Moulay Hafid, l'hebdomadaire tangérois «Lissan Al Maghrib» (la voix du Maroc) publie une série d'articles qui mettent l'accent sur la nécessité de réformes administratives et constitutionnelles. Les frères Nemmour, des ressortissants du Chame qui dirigeaient cette publication, iront plus loin. En quatre éditions successives (du 11 octobre au 1er novembre), le journal publie un projet de constitution. Selon le chercheur Mostapha Bouaziz, *«la terminologie du texte, à l'exception des termes de Sultan, Makhzen, Chorfa, Alim et Umma, découle des concepts modernes. Parmi les termes et les notions employés figurent l'Etat, la nationalité, l'égalité devant la loi»*. Ce projet détermine entre autres, le nom du pays : «L'Etat marocain chérifien», sa capitale «Fès». *«Mais curieusement, les frontières du pays ne sont pas précisées. Nonobstant cette lacune, probablement voulue par les rédacteurs, le projet est manifestement novateur, voire même révolutionnaire par rapport aux mentalités de l'époque»*, poursuit M. Bouaziz. En effet, l'apport de ce projet de Constitution a été l'insertion d'une véritable déclaration des droits et libertés des citoyens. Le texte abolit les divers châtiments corporels comme il pose les principes de la liberté individuelle : *«droit de faire ce que l'on veut, d'écrire ce que l'on veut sans condition du respect de l'ordre public»*. Le texte garantit également le droit à la propriété et pose l'égalité de tous les Marocains devant l'impôt, devant la fonction publique et le droit de l'instruction.

L'ensemble de ces droits et libertés sont placés sous la sauvegarde de «Mountada Echoura», une sorte de conseil consultatif. Car le projet constitutionnel avait introduit dès cette époque le principe d'équilibre des pouvoirs entre les trois structures de gouvernance, à savoir le Sultan, le conseil des ministres et le conseil consultatif. Ce dernier devait comprendre deux chambres : le Conseil de la nation, élu tous les quatre ans à raison d'un délégué pour 20.000 habitants selon des modalités non précisées et le conseil des notables qui regroupe 25 membres désignés en partie par le Sultan et en partie par le conseil de la nation. Cette première chambre exerce, selon le texte du projet, un contrôle sur les administrations en respectant des conditions clairement énumérées sous peine que ses décisions soient rejetées par la deuxième chambre, Conseil des notables. Le Sultan, quant à lui, désigne le grand vizir qui présente à son tour une liste de cinq ministres au Parlement. Et c'est au gouvernement et non au Sultan qu'appartient le choix des gouverneurs des villes et des tribus après l'approbation du conseil consultatif.

Conciliant une monarchie théocratique avec un régime représentatif, ce projet constitutionnel était d'une tendance démocratique assez novatrice pour l'époque. Le Sultan n'en tiendra pas compte et le Maroc n'aura sa première Constitution qu'un demi-siècle plus tard.■

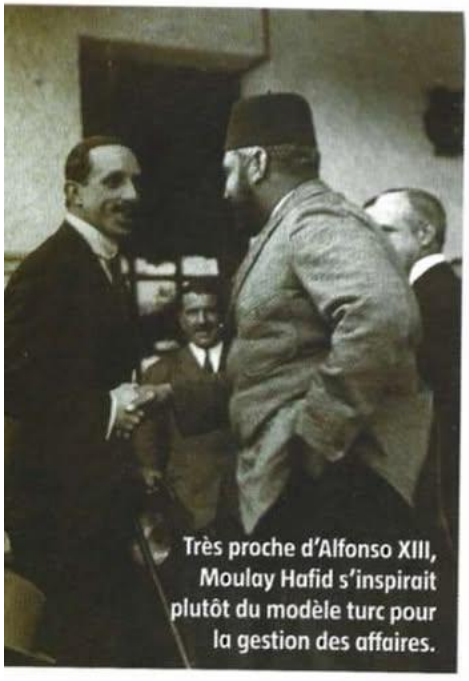

Très proche d'Alfonso XIII, Moulay Hafid s'inspirait plutôt du modèle turc pour la gestion des affaires.